



RCS : DAX

Code greffe : 4001

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DAX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00029

Numéro SIREN : 321 112 583

Nom ou dénomination : AUDOUARD IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 03/10/2017 sous le numéro de dépôt 3670

# RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU  
TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE DAX

Villa Gischia 55 Avenue Victor Hugo  
BP 301 - 40107 DAX CEDEX  
Tél 05.58.90.06.84 Fax 05.58.74.48.02  
E-mail : gtc.dax@greffe-tc.net

SELARL JURIS CONSULTANT-Jean-Christophe  
ROUGE & Associés

10 Allée Vega  
Centre d'Affaires Erdian  
64600 ANGLET

V/REF : 9JS015 - AUDOUARD IMMOBILIER  
N/REF : 81 B 29 / 2017-B-3670

Le greffier du tribunal de commerce de Dax certifie qu'il a reçu le 03/10/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

Procès-verbal d'assemblée générale en date du 30/06/2017

Concernant la société

AUDOUARD IMMOBILIER  
Société par actions simplifiée  
186 avenue Lahary  
40150 Soorts-Hossegor

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-3670 le 03/10/2017

R.C.S. DAX 321 112 583 (81 B 29)

Fait à DAX le 03/10/2017,

LE GREFFIER

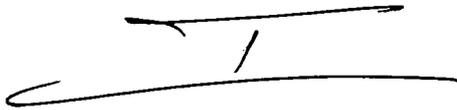


**AUDOUARD IMMOBILIER**  
Société par actions simplifiée au capital de 125.000 euros  
Siège social : SOORTS-HOSSEGOR 40150 – 186, avenue Lahary  
321 112 583 R.C.S. DAX

03 OCT 2017  
B 13670

**BILAN**  
**COMPTE DE RESULTAT**  
**ANNEXE**  
**AU 31 DECEMBRE 2016**

Copie certifiée conforme  
LE PRESIDENT





N° 10937\*19  
Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

1

**BILAN - ACTIF**

DGFIP N° 2050 - SD 2017

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AUDOUARD IMMOBILIER</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>AVENUE LAHARY 40150 HOSSEGOR</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>3 2 1 1 1 2 5 8 3 0 0 0 1 8</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N clos le, <u>31/12/2016</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB			
	Frais de développement*	CX	14 125		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 975	3 605	
	Fonds commercial (1)	AH	320 143	320 143	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	112 891	112 151	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
	Terrains	AN			
	Constructions	AP	8 433	7 648	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR			
	Autres immobilisations corporelles	AT	154 314	142 670	
Immobilisations en cours	AV				
Avances et acomptes	AX				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
	Autres participations	CU	2 480	2 480	
	Créances rattachées à des participations	BB			
	Autres titres immobilisés	BD	32 987	32 987	
	Prêts	BF	695	695	
	Autres immobilisations financières*	BH	530	530	
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>650 573</b>	<b>165 554</b>	<b>485 019</b>
	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		
		En cours de production de biens	BN		
		En cours de production de services	BP		
Produits intermédiaires et finis		BR			
Marchandises		BT			
Avances et acomptes versés sur commandes		BV			
ACTIF CIRCULANT		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	46 435	46 435
		Autres créances (3)	BZ	48 419	48 419
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	226 583	226 583	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 822	6 822	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>328 259</b>	<b>328 259</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		<b>CO</b>	<b>978 832</b>	<b>165 554</b>	<b>813 278</b>
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété* Immobilisations:	Stocks :			Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS AUDOUARD IMMOBILIER		Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... )		DA	125 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	30 490		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )		DC			
	Réserve légale (3)		DD	12 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )		DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )		DG	270 022		
	Report à nouveau		DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	10 950		
	Subventions d'investissement		DJ			
	Provisions réglementées *		DK			
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	448 963	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM			
	Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP			
	Provisions pour charges		DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )		DV	450		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	52 249		
	Dettes fiscales et sociales		DY	129 016		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
Compte régul.	Autres dettes		EA	182 600		
	Produits constatés d'avance (4)		EB			
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	364 316		
Ecart de conversion passif *			ED	(V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	813 278		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	950	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	364 316		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



N° 10167\*21

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

3

**COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052 - SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS AUDOUARD IMMOBILIER		Exercice N						Néant <input type="checkbox"/> *	
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	584 084	FH		FI	584 084		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	584 084	FK		FL	584 084		
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	5 804		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	53 951		
	Autres Produits (1) (11)					FQ	8		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	643 847	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	256 507		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	5 037		
	Salaires et traitements *					FY	280 639		
	Charges sociales (10)					FZ	95 458		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	7 535		
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD				
	Autres charges (12)					GE	6		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	645 181		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	-1 335		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			(III)
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			(IV)
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					OK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	1		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					QQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	424		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	424		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	-423		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	-1 758		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS AUDOUARD IMMOBILIER</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	13 796
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	13 796
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	13 796
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 087
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	657 643
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	646 692
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	10 950
		HO	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HY	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	IG	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HQ	
	{ - Crédit-bail immobilier	1H	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1J	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1K	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	HX	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	RC	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RD	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	A1	53 951
	(9) Dont transferts de charges	A2	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A3	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A4		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6			
obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Rembt assurance pompe à chalcu			13 796
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

Désignation de l'entreprise		SAS AUDOUARD IMMOBILIER		Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations					
			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
		1	2	3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	CZ	14 125	D8				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	KD	433 034	KE	KF	3 975		
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre	KJ	8 433	KK	KL		
		Sur sol d'autrui	KM		KN	KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		KP		KQ	KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	KS		KT	KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	106 304	KW	KX	990	
		Matériel de transport *	KY	1 888	KZ	LA		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	43 837	LC	LD	1 832	
		Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ			
	Avances et acomptes	LK		LL	LM			
		TOTAL III	LN	160 462	LO	LP	2 822	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T		
		Autres participations	8U	2 480	8V	8W		
Autres titres immobilisés		IP	32 987	IR	IS			
Prêts et autres immobilisations financières		IT	1 225	IU	IV			
		TOTAL IV	LQ	36 692	LR	IS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	644 313	ØH	ØJ	6 797		
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * et évaluation par mise en équivalence			
		par virements de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence					
		1	2	3	4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CØ	DØ	14 125	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV	LW	437 009	IX	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MB	8 433	MC
		Sur sol d'autrui	IR		MID	ME		MF
	Installations générales, agencements et am. des constructions		IS		MG	MH		MI
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK		ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM	MN	107 294	MO
		Matériel de transport	IV		MP	MQ	1 888	MR
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	IW	537	MS	MT	45 132	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA		NB	
	Avances et acomptes	NC		ND	NE		NF	
		TOTAL III	IY	537	NG	NH	162 747	NI
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	Iz		ØU	M7		ØW
		Autres participations	IO		ØX	ØY	2 480	ØZ
Autres titres immobilisés		II		2B	2C	32 987	2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F	1 225	2G	
		TOTAL IV	I3		NJ	NK	36 692	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	ØL	650 573	ØM	

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice clos le 31/12/2016

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légal de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS AUDOUARD IMMOBILIER

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 <b>TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

**CADRE B**

**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA



N° 10172\*21

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

6

## AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 - SD 2017

Désignation de l'entreprise SAS AUDOUARD IMMOBILIER Néant  \*

## CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) \*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	14 125	EL		EM		EN	14 125
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF	1 110	PG		PH	1 110
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	7 298	PN	350	PO		PQ	7 648
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.général, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst.général, agencements, aménagements divers	QD	97 826	QE	2 668	QF		QG	100 493
	Matériel de transport	QH	1 647	QI	241	QJ		QK	1 888
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	37 659	QM	3 167	QN	537	QO	40 289
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	144 431	QV	6 425	QW	537	QX	150 318
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ON	158 556	OP	7 535	OQ	537	OR	165 554

## CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres Immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW			NY			NZ
Total général non ventilé (NS+NT+NU)							
Total général non ventilé (NW-NY)							

## CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise		SAS AUDOUARD IMMOBILIER		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
		1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
	Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
Provisions pour garanties données aux clients		4E	4F	4G	4H	
Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J	4K	4L	4M	
Provisions pour amendes et pénalités		4N	4P	4R	4S	
Provisions pour pertes de change		4T	4U	4V	4W	
Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	4Y	4Z	5A	
Provisions pour impôts (1)		5B	5C	5D	5E	
Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F	5H	5J	5K	
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO	EP	EQ	ER	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)		5V	5W	5X	5Y	
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF		
			UG	UH		
			UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l' entreprise : SAS AUDOUARD IMMOBILIER		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	695	UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	530	UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	46 435		46 435		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constatée* UO	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	19 664		19 664	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	9 849		9 849	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	18 906		18 906		
	Charges constatées d'avance	VS	6 822		6 822		
	<b>TOTAUX</b>		VT	102 901	VU	101 676	VV
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE					
CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
	Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
	Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
		à plus d'1 an à l'origine	VH				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
	Fournisseurs et comptes rattachés		8B	52 249	52 249		
	Personnel et comptes rattachés		8C	30 692	30 692		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	65 837	65 837		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	27 748	27 748		
		Obligations cautionnées	VX				
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 740	4 740		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	450	450			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	182 600	182 600			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
<b>TOTAUX</b>		VY	364 316	VZ	364 316		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Désignation de l'entreprise : SAS AUDOUARD IMMOBILIER		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N, clos le : 31/12/16		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>						<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE</b>		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :	
	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)							
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI et autres amortissements non déductibles)		WE	6 496	
	Autres charges et dépenses sompnuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	124	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de la levée d'option		RA	Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sections D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					
			- imposées aux taux de 0 %					
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme					
		- Plus-values soumises au régime des fusions						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MB		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
						<b>TOTAL I</b>	<b>18 657</b>	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>						<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					
			- imposées au taux de 0 %					
			- imposées au taux de 19 %					
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					
			- imputées sur les déficits antérieurs					
Autres plus-values imposées aux taux de 19 %								
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								
Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A	
Produit net des actions et parts d'intérêts :								
Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.								
Majoration d'amortissement*								
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté) (44 sections)		K9	Entreprises nouvelles (44 sections)		L2	Zones entreprises innovantes (art. 44 sections A)	
	Paris économie innovante CICE (Art. 44)		L6	Sociétés d'investissement immobilier cotées (art. 209C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 sections)	
	ZFU-TIS (art. 44 sections et 44 sections A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 sections)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 sections)	
							Zone de revitalisation rurale (art. 44 sections)	
							PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dégagee par la report en arrière de déficit		ZI	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
						<b>TOTAL II</b>	<b>11 412</b>	
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>								
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		déficit (II moins I)		XI	7 245	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT</b> reportable en avant (ligne XO)						XN	7 245	

**AUDOUARD IMMOBILIER**  
Société par actions simplifiée au capital de 125.000 euros  
Siège social : SOORTS-HOSSEGOR 40150 – 186, avenue Lahary  
321 112 583 R.C.S. DAX

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU  
RESULTAT VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE  
EN DATE DU 30 JUIN 2017**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 qui s'élève à 10.950 euros sur le compte "autres réserves".

Copie certifiée conforme  
LE PRESIDENT

